

## L'Amérique centrale fait place aux affaires

(Suite de la page I)

et les objectifs plaçaient pour ainsi dire dans une catégorie à part, ont participé au processus à titre d'observateurs.

Les années 1970 et 1980 ont été marquées par de graves problèmes intérieurs qui ont fait déraiser le processus ; celui-ci a été remis sur les rails au début des années 1990. Les pays de l'Amérique centrale ont désormais, tant isolément que collectivement, repris le processus d'intégration avec une vigueur renouvelée.

Il ne faudrait toutefois pas croire que la voie est tracée d'avance. Le processus d'intégration comporte certaines difficultés.

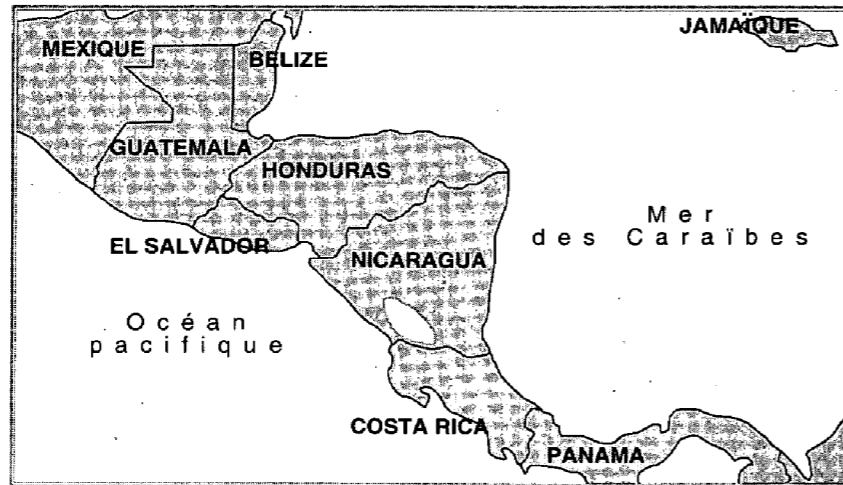
On voit cependant émerger un consensus et une volonté politique — de toute évidence liés aux répercussions et à l'influence de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et d'autres traités commerciaux internationaux qui font ressortir les avantages des blocs économiques face à la mondialisation toujours plus prononcée des marchés — selon lesquels l'intégration est essentielle, non seulement en vue de prendre place dans une Zone de libre-échange des Amériques plus étendue, mais également pour que la région puisse concrétiser sa vision du XXI<sup>e</sup> siècle.

«L'engagement du Canada à l'égard de la Zone de libre-échange des Amériques est total,» a affirmé le ministre Eggleton devant son auditoire de Toronto, «et nous allons voir à ce qu'elle fonctionne,» a-t-il dit à propos de cette initiative dont le but est de faire du libre-échange une réalité dans les pays des deux Amériques d'ici l'an 2005.

### L'engagement du Canada

Le premier engagement du Canada dans un tel climat de constante transformation est de contribuer à l'élimination des obstacles au commerce et de faciliter l'accès à de nouveaux marchés pour ses entrepreneurs.

Pour ce faire, outre son appui à la Zone de libre-échange des Amériques et le rôle actif qu'il joue depuis son adhésion à l'Organisation des États américains (OEA) en 1990, le Canada stimule le commerce par l'entremise notamment des Accords sur la pro-



tection des investissements étrangers (APIE) qui protègent et favorisent de tels apports de capitaux — dont les pays de l'Amérique centrale peuvent difficilement se passer.

Pour le moment, bien qu'aucun accord formel n'ait été ratifié, plusieurs gouvernements d'Amérique centrale sont en bonne voie d'y arriver et un accord a déjà été signé avec le Panama. Des ententes sur le texte d'accords avec le Guatemala et le Salvador suivront probablement sous peu.

«La signature de tels accords, a indiqué le ministre Eggleton, assurera une meilleure protection des investissements, enverrait un message clair aux investisseurs et stimulerait les échanges commerciaux entre les parties.»

On a également entamé des négociations avec plusieurs pays dans le but d'instaurer des liaisons aériennes directes avec le Canada. La rareté des vols sans escale a entravé non seulement la communication entre les représentants des gouvernements et du monde des affaires, mais aussi l'établissement de relations d'approvisionnement directes ; or celles-ci sont indispensables pour respecter les délais de livraison exigés dans le cas de pièces et de matériel essentiels.

### L'ACDI et la S.E.E.

Le Canada crée également des ouvertures et offre son appui afin d'assurer un commerce plus intense et un développement accru par l'intermédiaire des activités de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de son Programme de

coopération industrielle (PCI), ainsi que par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations (SEE).

Réaffirmant sa présence en Amérique centrale, la SEE vient tout juste, en octobre 1996, d'ouvrir une marge de crédit de 20 millions de \$ américains auprès de la Banque centroaméricaine d'intégration économique (BCIE). La BCIE se porte elle-même garante de ce prêt. Cela dit, la SEE a aussi cette année reconnu les progrès économiques enregistrés dans la région en augmentant ses plafonds de risques économiques bilatéraux à l'égard de plusieurs des pays d'Amérique centrale.

Ce nouveau désir de faire des affaires en Amérique centrale, solide assise sur laquelle pourront s'épanouir des relations économiques plus étroites entre le Canada et les pays de la région, illustre aussi éloquemment l'intérêt accru du secteur privé canadien.

Un tel intérêt est également alimenté par le fait que le Canada offre ce dont l'Amérique centrale a besoin. Parmi ces besoins, figure le savoir-faire en informatique et en télécommunications, ainsi que dans les secteurs des mines, de l'énergie, du transport et de la technologie environnementale.

*Le présent supplément, le premier de deux portant sur l'Amérique centrale, met l'accent sur le Belize, le Salvador, le Guatemala et le Honduras. Le numéro qui paraîtra le 3 février 1997 mettra en vedette le Costa Rica, le Nicaragua et le Panama.*

## LE GUATEMALA : PRÊT À BONDIR

*Un esprit d'entreprise empreint d'énergie, d'impatience, d'ardeur et d'optimisme règne actuellement d'un bout à l'autre du Guatemala. Tout aussi présent est le sentiment qu'en dépit des activités commerciales, les gens d'affaires du pays retiennent leur souffle, comme s'ils étaient au seuil d'un mouvement important et prometteur n'attendant que la chute du domino pour se déclencher et permettre de libérer et d'exprimer une vitalité commerciale sans borne.*

Le déclencheur de cette réaction en chaîne est l'accord de paix qui devrait être signé le 29 décembre 1996.

« Sans entente de paix, nous ne pouvons pas réussir », déclare M. Paul Wever, ancien vice-président de la FUNDESA, la Fondation guatémaltèque de développement et vice-ministre de l'Économie.

L'entente de paix, sur laquelle reposent tant d'espoirs au Guatemala, devrait également exposer le pays le plus peuplé d'Amérique centrale (10,3 millions d'habitants) à des échanges accrus, accélérer le processus de libéralisation et, entre autres changements, créer un climat favorable à l'aide au développement international, à l'investissement étranger et au développement des infrastructures.

Le Canada coopérera avec l'Amé-

rique centrale en vue de promouvoir le commerce et l'investissement. En outre, lors d'une réunion avec ses homologues d'Amérique centrale qui se tenait à Guatemala le 12 septembre 1996, M. Lloyd Axworthy, ministre des Affaires étrangères, a déclaré que le Canada était prêt à accorder une aide extérieure directe au gouvernement du Guatemala après la signature de l'accord de paix.

« Nous soutenons le Guatemala à cet effet et continuerons de l'aider à construire la paix », a déclaré M. Axworthy.

Le ministre des Affaires étrangères a ajouté que l'Agence canadienne de développement international parrainera un vaste projet d'électricité de quelque 25 millions de \$ dont les retombées toucheront tous les pays

d'Amérique centrale et qui stimulera les investissements dans d'autres secteurs importants. Le projet sera lancé au début de 1997.

### Relations commerciales entre le Canada et le Guatemala

Alors qu'il procède à la réduction graduelle des droits de douane, à l'élimination des barrières non tarifaires, à la démonopolisation, à la privatisation des services publics, et à l'établissement d'un système judiciaire fiable, le Guatemala peut se targuer d'enregistrer le deuxième plus fort produit intérieur brut (13 milliards de \$ US en 1995) en Amérique centrale. En outre, il possède la population active la plus forte (3,2 millions de personnes), la plus diversifiée et la plus adaptable de la région, ainsi qu'un secteur privé stable et concurrentiel qui est à l'origine de presque 90 % du PIB du pays ainsi que le plus grand marché d'importations après le Panama sans compter qu'il affiche une croissance continue dans ses échanges avec le Canada.

En 1995, les échanges bilatéraux entre les deux pays se montaient à 134,7 millions de \$, dont 93,4 millions consistaient en importations canadiennes, notamment du café, des fruits et légumes (bananes et pois), des textiles, des graines de sésame et du savon de toilette.

La même année, les exportations du Canada vers le Guatemala totalisaient 41,3 millions de \$, constituées essentiellement de papier journal et autres produits de papier, de blé tendre et dur et de matières plastiques.

### Débouchés

Bien que le Guatemala se dégage de sa dépendance envers l'agriculture (sa principale source de PIB), pour se tourner vers des produits à valeur ajoutée non traditionnels qui suscitent une demande croissante à l'échelle internationale, il existe un

*Voir page IV — Le Guatemala*

## Un climat propice à l'investissement étranger

M<sup>me</sup> Sonia Lainfiesta, directrice générale du Développement de l'investissement au sein du ministère de l'Économie, affirme que le Guatemala accorde le traitement national à tous les investisseurs.

« L'industrie minière accueille sans contrainte tous les fonds étrangers, » et elle ajoute « Je crois savoir que ce secteur intéresse beaucoup le Canada. »

Dans le domaine de l'électricité, elle signale que les investisseurs étrangers peuvent évoluer dans le secteur de la production, mais doivent vendre leurs extrants à l'INDE (organisme national de régulation).

La distribution de l'eau est un autre domaine qui se libéralise.

M<sup>me</sup> Lainfiesta, dont les responsabilités englobent la réglementation générale de l'investissement, affirme : « Nous ne croyons pas que

des incitatifs à l'investissement soient intrinsèquement souhaitables. Ils sont importants (et il y en a beaucoup), mais les investisseurs recherchent la sécurité et la stabilité et c'est ce que nous essayons de leur procurer. »

« Nous sommes en voie de libéraliser et de moderniser notre structure interne et notre encadrement légal afin d'entamer le XXI<sup>e</sup> siècle en créant un climat propice à l'investissement productif. »

M<sup>me</sup> Lainfiesta, qui joue également un rôle de premier plan dans les négociations du Guatemala au sujet du modèle d'accord de protection des investissements étrangers (APIE) proposé par le Canada, espère obtenir une réponse d'ici la fin de l'année, une ébauche ayant été soumise au ministre de l'Économie.